



# INDEX

1. ....VISIONS ET VALEURS.....	3
1.1. .... Notre stratégie d'entreprise .....	3
1.2. .... Notre stratégie de durabilité de l'entreprise .....	3
2. ....NOUS COMPORTER DE FACON RESPONSABLE ET ETHIQUE.....	6
2.1. .... Comportement responsable .....	6
2.2. .... Code de déontologie .....	6
3. ....RENFORCER NOTRE IMPACT POSITIF.....	7
4. ....LIMITER NOTRE IMPACT NEGATIF .....	8
4.1. .... Notre engagement environnemental .....	8
4.2. .... Politiques en matière de durabilité de KBC nouvelles et récemment actualisées .....	10
4.2.1. Sociétés et activités figurant sur le Blacklist .....	10
4.2.2. Politique en matière de droits de l'homme .....	10
4.2.3. Régimes controversés .....	11
4.2.4. Energie .....	11
4.2.5. Activités liées aux armes .....	12
4.2.6. Biodiversité.....	13
4.2.7. Financement de projets .....	14
4.2.8. Autres secteurs socialement sensibles .....	14
Culture, production, transformation du commerce (de gros) de cultures/produits toxiques ou addictifs ou de leurs éléments essentiels .....	14
Activités de jeu (y compris les paris sportifs et les jeux de hasard en ligne) .....	15
Bien-être des animaux.....	15
Production d'huile de palme et de soy.....	15
Exploitation minière .....	15
Déforestation.....	16
Acquisition de terres et déplacement force des populations indigènes.....	16
Prostitution.....	16
4.2.9. Champs d'application des restrictions .....	16

4.3. ....	Une offre complète d'investissements socialement responsables .....	17
5. ....	NOS EQUIPES .....	18
6. ....	ENGAGEMENT VIS-à-VIS DES PARTIES PRENANTES.....	18
7. ....	GOVERNANCE EN MATIERE DE DURABILITE .....	19

# 1. VISIONS ET VALEURS

## 1.1. Notre stratégie d'entreprise

Notre stratégie globale est incorporée dans quatre piliers:

- Nous plaçons nos clients au centre de toutes nos activités.
- Nous mettons tout en œuvre pour proposer à nos clients une expérience de bancassurance unique.
- Nous nous concentrons sur le développement à long terme de notre groupe et visons ainsi une croissance durable et rentable.
- Nous assumons pleinement nos responsabilités à l'égard de la société et des économies locales.

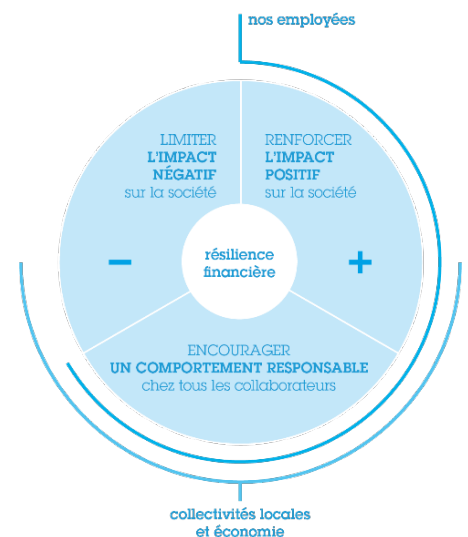
Nous sommes convaincus que notre stratégie – fondée sur notre culture d'entreprise et le concours de notre personnel – est l'instrument essentiel nous permettant de chaque jour gagner, conserver et cultiver la confiance et faisant de nous **'la référence' sur nos principaux marchés.**

## 1.2. Notre stratégie de durabilité de l'entreprise

Pour KBC, être une entreprise durable, c'est pouvoir répondre aux attentes de toutes les parties prenantes, non seulement aujourd'hui, mais également à l'avenir. La **résilience financière** est la condition de base de la durabilité de l'entreprise, et vice versa. En nous concentrant sur la réalisation de performances financières durables à long terme et en maîtrisant rigoureusement nos risques, nous sommes à même de respecter toutes nos obligations sans aucune aide extérieure.

Nous avons concrétisé notre stratégie de durabilité dans trois piliers:

- **Limiter notre impact négatif sur la société** en appliquant des lignes stratégiques et des directives de durabilité strictes, en réduisant notre empreinte écologique et en faisant la promotion de produits d'investissement durables.
- **Renforcer notre impact positif sur la société** dans les domaines dans lesquels nos activités journalières nous permettent de faire une différence: l'éducation financière, l'entrepreneuriat, la responsabilité environnementale, la santé et le vieillissement.
- **Encourager un comportement responsable chez tous nos collaborateurs**



Dans la mise en œuvre de notre stratégie de durabilité, nous ciblons plus particulièrement **l'économie et les collectivités locales**. Nous avons conscience de l'impact de nos activités sur la société et nous veillons à réagir à ses besoins et attentes de manière équilibrée, pertinente et transparente. Dans cette optique, nous reconnaissons l'approche spécifique adoptée dans l'économie locale de chacun des marchés stratégiques sur lesquels nous sommes actifs.

**Nos collaborateurs**, qui représentent notre capital humain, sont l'un des principaux moteurs de notre création de valeur durable en tant que bancassureur. Nous les encourageons tous à se comporter de manière *réactive*, respectueuse et orientée vers le résultat.

### **Engagement envers les Objectifs de développement durable des Nations unies**

En septembre 2015, les États membres des Nations unies ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD), un ensemble universel d'objectifs, de cibles et d'indicateurs qui définissent les priorités et les aspirations mondiales en matière de développement durable pour 2030. Les ODD appellent à une action mondiale de la part des gouvernements, des entreprises et de la société civile pour mettre fin à la pauvreté, pour protéger la planète et pour assurer la prospérité pour tous.

Les entreprises ont un rôle important à jouer pour relever les défis du développement durable, parallèlement à l'action et à la coopération de tous les autres acteurs de la société. Les ODD encouragent les entreprises à réduire leur impact négatif tout en renforçant leur contribution positive au programme de développement durable.

En tant qu'institution financière, nous sommes une force motrice essentielle pour l'économie réelle et exerçons donc une influence notable sur les ODD. En contribuant au bien-être économique des entreprises, des particuliers et des gouvernements, nous pouvons accroître leur capacité à réaliser de meilleurs résultats sociaux. De plus, grâce à nos activités de prêt, d'assurance et de gestion d'actifs, nous pouvons orienter l'influence de nos activités sur la société et l'environnement.

Bien que les 17 ODD soient tous pertinents et liés entre eux, nous avons identifié une série de domaines dans lesquels nous pensons que KBC, en tant que bancassureur, peut apporter la meilleure contribution positive en vue de la réalisation des ODD et limiter au maximum son impact négatif.

Nous avons aligné notre stratégie de développement durable sur les Objectifs de développement durable des Nations unies. Nous avons fondé notre stratégie sur trois pierres angulaires basées sur les ODD. Nous vous renvoyons à leurs chapitres respectifs dans la suite du présent document : [un comportement responsable et éthique](#), [renforcer notre impact positif](#) et [limiter notre impact négatif](#).

	<p><b>ODD 3 – Bonne santé et bien-être</b></p> <p>Nous visons à développer des produits de banque et d’assurance axés sur la santé, les soins de santé et l’amélioration de la qualité de vie. Nos projets sociaux portent sur des thèmes tels que la santé et la sécurité routière. Nous veillons aussi à favoriser un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle chez nos collaborateurs.</p>
	<p><b>ODD 7 – Énergie propre et d’un coût abordable</b></p> <p>Nous contribuons activement à augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Nous investissons dans des initiatives dans le domaine des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique par le biais de nos activités de banque et d’assurance, et nous avons élaboré un programme de sortie pour le financement des solutions énergétiques non durables.</p>
	<p><b>ODD 8 – Travail décent et croissance économique</b></p> <p>En tant que bancassureur, nous soutenons l’entrepreneuriat et l’emploi, et nous contribuons à une croissance économique durable. Nous soutenons les nouvelles entreprises et investissons dans l’innovation et la technologie grâce à des alliances avec des start-ups et des fintechs. Nous jouons un rôle important en ce qui concerne la défense des droits fondamentaux des travailleurs, la rémunération équitable, l’égalité des chances et des possibilités de formation et de développement pour tous nos collaborateurs.</p>
	<p><b>ODD 12 – Consommation et production responsables</b></p> <p>Nous apportons une contribution pertinente dans le cadre de la transition vers une économie circulaire et pauvre en carbone. Nous développons des produits et des services de banque et d’assurance durables, qui répondent à une série de défis sociaux et environnementaux. Des investissements durables sont proposés comme alternatives valables aux fonds conventionnels. Nous visons à limiter notre impact négatif sur l’environnement en privilégiant une gestion responsable de l’énergie, du papier, de l’eau, de la mobilité et des déchets, et en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.</p>
	<p><b>ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques</b></p> <p>Nous appliquons une politique de l’environnement stricte à nos portefeuilles de crédit, d’investissement et d’assurance. Nous développons des solutions professionnelles qui aident nos clients à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à opérer la transition vers une économie pauvre en carbone. Nous limitons notre propre impact environnemental et communiquons à ce sujet. Nous nous efforçons de faire face aux risques en matière climatique et de nous concentrer sur les opportunités qui se présentent dans ce domaine.</p>

## 2. NOUS COMPORTER DE FACON RESPONSABLE ET ETHIQUE

Dans l'exercice de nos activités, nous respectons les lois et les réglementations en vigueur, mais nous nous imposons également des règles strictes en termes de comportement éthique, d'ouverture et de transparence, de discrétion et de respect de la vie privée.

### 2.1. Comportement responsable

Un comportement responsable est le fondement de la durabilité chez KBC. Pour conserver et cultiver la confiance, il est extrêmement important que nous ayons un comportement responsable dans tout ce que nous faisons, à tous les niveaux de l'organisation et chaque jour. KBC considère par conséquent un comportement responsable comme une absolue nécessité pour mener à bien la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité efficace et crédible. Cela signifie que l'engagement de l'ensemble du personnel de KBC doit dépasser la réglementation et la conformité. Étant donné que la priorité donnée au client figure au cœur de notre stratégie de référence, nous nous concentrons aussi tout particulièrement sur des activités de vente et de conseil responsables.

Les principes de base sont intégrés dans nos valeurs Pearl : le Respect de nos clients, de nos collègues, de la société et de KBC, au même titre que notre comportement de manière Réactive et notre quête de Résultats. Le fondement d'un comportement responsable est l'intégrité, engendrant l'honnêteté, l'exactitude, la transparence et la confidentialité, conjointement avec une saine conscience des risques. Conscients qu'il est difficile de définir ce qu'est un comportement responsable, nous avons délibérément choisi de ne pas établir de directives qui en donnent une définition précise. En revanche, nous énonçons des principes, lesquels sont énumérés dans le «Guide pour un (mon) comportement responsable». Ce guide présente diverses situations auxquelles nos collaborateurs peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs activités professionnelles. Nous accordons également une attention particulière à la formation et à la sensibilisation. Nous avons ainsi mis en place un programme interne qui aborde notamment l'intégrité professionnelle, la prestation de services adéquate à destination du client et la gestion des dilemmes.

### 2.2. Code de déontologie

Nous offrons des services de banque et d'assurance basés sur des valeurs d'entreprise fortes. Dans toutes nos activités, nous nous conformons aux règles et réglementations applicables ainsi qu'à nos

différentes politiques et directives afin de garantir l'éthique de nos opérations. Dans l'exercice de nos activités, nous observons les règles et réglementations applicables, tout en nous imposant des règles strictes en termes d'éthique, d'ouverture et de transparence, de discrétion et de respect de la vie privée. La Division Corporate Compliance veille au respect des directives, à la confidentialité des informations et au respect de la vie privée. Toutes les politiques font régulièrement l'objet d'une revue et d'une actualisation, le cas échéant, afin de répondre à tout moment à l'évolution du contexte, des exigences et des réglementations. Pour en savoir plus sur nos politiques, directives et sur la Division Compliance, visitez notre site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).



L'accent que nous plaçons sur un comportement responsable en tant que fondement de la durabilité chez KBC n'est pas lié à un ODD spécifique, mais aux attentes minimales à l'égard de toutes les entreprises engagées dans la réalisation des Objectifs de développement durable. C'est la reconnaissance de la responsabilité de se conformer à toutes les lois pertinentes, de respecter les normes minimales internationalement reconnues et de respecter les droits universels.

### 3. RENFORCER NOTRE IMPACT POSITIF

La durabilité, ce n'est pas uniquement de la philanthropie et le soutien d'initiatives locales au moyen de sponsoring. Bien que ces aspects sont et restent d'une grande importance pour le groupe KBC sur ses différents marchés domestiques, sa stratégie en matière de durabilité d'entreprise, nouvelle version, cherche à aller plus loin et à créer de la valeur ajoutée de la façon suivante :

- focalisation sur un certain nombre de besoins sociétaux réels et
- réponse active à ces besoins sociétaux par le développement de solutions commerciales dans lesquelles seul un bancassureur est à même de fournir les éléments qui font réellement la différence.

Sur la base de ces critères et compte tenu du contexte local de nos différents marchés domestiques, nous avons défini les priorités suivantes en matière de durabilité :

- Au niveau du groupe KBC, sur tous les marchés domestiques :
  - [Responsabilité environnementale](#)
  - [Éducation financière](#)
  - [Stimulation de l'esprit d'entreprise](#)
- En Belgique et en République tchèque :
  - [Longévité](#)
- En Hongrie, en Slovaquie, en Bulgarie et en Irlande :
  - [Santé](#)



Des initiatives ont déjà été lancées et KBC continuera à développer d'autres solutions commerciales contribuant positivement à ces changements sociétaux. Veuillez consulter le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) pour des exemples spécifiques.

À travers l'ensemble du processus de développement, des solutions commerciales innovantes sont mises à l'épreuve du Cadre relatif à la durabilité, dans l'ensemble du processus de développement, ce qui nous permet de lancer des produits et services durables, qui répondent aux besoins des clients.

## 4. LIMITER NOTRE IMPACT NEGATIF

Générer une croissance rentable dans la durée et contribuer à une société plus durable ne vont pas l'un sans l'autre. Cela signifie qu'en tant que bancassureur, nous cherchons également à limiter autant que possible notre impact négatif sur la société. Nous entendons réaliser cet objectif de la façon suivante :

- [Diminution de notre empreinte environnementale.](#)
- [Application de politiques strictes](#) en matière de durabilité à nos activités commerciales dans le respect des droits de l'homme, de l'environnement, du code de déontologie et des sujets de société sensibles/controversés. Ces politiques de durabilité sont revues et mises à jour tous les deux ans pour s'assurer qu'elles continuent de répondre aux préoccupations et aux attentes de la société. Les nouvelles politiques de développement durable de KBC, récemment mises à jour, sont présentées plus loin dans le présent document. Veuillez visiter [www.kbc.com](http://www.kbc.com) pour de plus amples informations sur toutes les politiques de KBC.
- Offrir une gamme complète [d'investissements socialement responsables.](#)

### 4.1. Notre engagement environnemental

La responsabilité environnementale est l'un des domaines sur lesquels KBC entend se concentrer pour jouer un rôle dans la société. Le changement climatique étant l'un des plus grands défis mondiaux du 21e siècle, nous avons pour objectif de contribuer à la transition vers une économie et une société décarbonisées.

Nous sommes conscients de l'impact qu'ont nos opérations et nos activités. Afin de restreindre notre impact direct et indirect sur le réchauffement climatique, nous avons initié un programme à l'échelle du groupe :

- diminution de notre empreinte environnementale
- de revoir régulièrement les politiques de KBC en matière de développement durable,

- accélération de la transition vers une économie décarbonisée par l'adoption d'initiatives dans nos différentes lignes de métier : soutien à l'efficacité énergétique, énergie renouvelable, mobilité durable et économie circulaire.

En amont de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21) de décembre 2015 à Paris, le groupe KBC avait souligné cet engagement en co-signant le [« Message from Belgian stakeholders in support of the COP21 »](#).

### **Diminution de l'empreinte environnementale de KBC**

En 2015, le Groupe KBC s'est engagé à réduire ses émissions de GES (à l'exception des déplacements domicile-travail) d'au moins 20% d'ici 2020 (par rapport à 2015). Nous avons traduit cet objectif en plans d'action dans chaque pays clé. Comme nous sommes en avance sur le calendrier, nous avons décidé en 2018 de porter notre objectif à -25 % d'ici 2020 par rapport à 2015 (en valeur absolue et par ETP). En 2020 nous avons augmenté nos objectifs à long terme et inclus les déplacements domicile-travail dans la base de calcul de ces objectifs. Nous voulons réduire nos émissions de GES (en valeur absolue et par ETP) de 65% pour la période 2015-2030 et de 80% pour la période 2015-2040. Nous nous sommes également engagés à réduire à zéro nos émissions nettes de GES d'ici 2050. Nos objectifs correspondent au scénario 2°C, oeuvrant pour 1,5°C, ainsi qu'à notre engagement par rapport au Collective Climate Commitment to Climate Action. Pour de plus amples informations sur notre empreinte environnementale et nos objectifs, veuillez visiter la page [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

### **Notre impact indirect**

Nous avons mis en place des politiques strictes pour limiter l'impact environnemental de nos principales activités afin de réduire les effets climatiques et environnementaux de notre portefeuille de prêts, de placements et d'activités d'assurance. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la section des politiques dans ce cadre.

### **Initiatives dans les différentes lignes de métier clés**

Notre nouvelle approche en matière de durabilité s'articule autour de la volonté de KBC d'offrir des solutions commerciales clés comme le prêt, les investissements, l'assurance et le conseil afin de favoriser une économie circulaire et décarbonisée. KBC entend soutenir activement l'efficacité énergétique, promouvoir les énergies renouvelables durables, soutenir une mobilité durable et sécurisée et encourager les entreprises circulaires. Certaines de ces initiatives sont détaillées sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## 4.2. Politiques en matière de durabilité de KBC nouvelles et récemment actualisées

Vous trouverez ci-dessous un aperçu général et un résumé des politiques de développement durable de KBC.

### 4.2.1. Sociétés et activités figurant sur le Blacklist

Figurent sur le Blacklist de KBC des sociétés impliquées dans des systèmes d'armement controversés (les armes nucléaires, bombes et sous-munitions à fragmentation et armes chimiques ou biologiques) et des sociétés considérées comme les plus grandes contrevenantes aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Aucune entité du groupe KBC n'est autorisée à conclure des transactions commerciales avec ces sociétés.

Les opérations spéculatives sur les matières premières agricoles sont également proscrites au sein du groupe KBC.

Pour en savoir plus sur notre politique relative aux sociétés et activités figurant sur le Blacklist, visitez notre site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### 4.2.2. Politique en matière de droits de l'homme

KBC s'engage pleinement à respecter sa responsabilité dans le respect des droits humains dans l'ensemble du Groupe. Pour nous aider à atteindre cet objectif, nous appliquons les "Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre de référence 'protéger, respecter et réparer' des Nations unies" (infra : Cadre PDNU).

Les droits humains sont des droits inhérents à tous les êtres humains, indépendamment de leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine nationale ou ethnique, couleur, religion, langue ou tout autre statut. Nous sommes tous investis des droits humains, sans discrimination. Ces droits sont intimement liés, interdépendants et indivisibles.

En particulier, le Groupe KBC s'engage à respecter la lettre et l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies ; les principes relatifs aux droits fondamentaux consacrés par les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail énoncées dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail ; la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ; la loi britannique sur l'esclavage moderne et d'autres traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains contenant des normes internationalement

reconnues auxquelles les entreprises doivent se conformer. KBC respecte les lois, règles et réglementations de chaque pays dans lequel opère le Groupe KBC.

KBC est signataire des Principes du Pacte mondial des Nations unies, qu'elle applique dans ses politiques pour veiller à leur mise en œuvre dans l'ensemble de ses activités. Le Pacte mondial des Nations unies demande aux entreprises d'adopter, de soutenir, et, dans leur sphère d'influence, de promouvoir un ensemble de valeurs essentielles dans les domaines des droits humains, des normes en matière de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Nous tenons donc compte de ces principes dans notre évaluation des clients et des fournisseurs.

Pour des informations détaillées, nous nous référons à [la politique des droits humains](#).

#### 4.2.3. Régimes controversés

En plus de mesures restrictives imposées par des organisations internationales, comme les Nations Unies et l'Union Européenne, ou d'autres autorités (voir la [Politique embargos de KBC](#) pour plus de détails), le groupe KBC ne tient pas à être impliqué dans des activités financières auprès de ou liées aux régimes les plus controversés (gouvernements, pouvoirs publics, banques centrales et détenues par l'État et entreprises détenues par l'État). Il s'agit de régimes qui foulent aux pieds les droits humains, qui ne disposent d'aucune forme de bonne gouvernance, d'État de droit ou de liberté économique. Une exception est faite pour les biens humanitaires.

Sur la base de la contribution de sources extérieures renommées, le Comité de direction Groupe décide chaque année des pays à inclure sur la Liste des régimes controversés de KBC.

#### 4.2.4. Energie

Le soutien du Groupe KBC apporté à l'accord de Paris sur le climat (COP21) et au scénario 2°C, oeuvrant pour 1,5°C, est le reflet général de son ambition de manière générale - traduite dans la Stratégie de développement durable de KBC - de contribuer à une société sobre en carbone. Cet engagement a été renforcé en septembre 2019 avec la signature par KBC du « Collective Commitment to Climate Action ». Le secteur de l'énergie est essentiel à la transition vers une économie sobre en carbone, mais il devra relever des défis considérables, notamment assurer l'approvisionnement énergétique compte tenu de la demande énergétique croissante et, en outre, accroître la part des énergies renouvelables.

KBC ambitionne d'augmenter progressivement la part d'énergies renouvelables dans le Portefeuille de crédit énergétique total de KBC à 50% au moins d'ici 2030 au plus tard.

- KBC soutient les énergies renouvelables telles que l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

- KBC n'est disposée à envisager de financer des activités liées à la biomasse et aux biocarburants que dans le cas d'un ensemble de conditions prenant soigneusement en compte les impacts environnementaux.

KBC prend des positions très claires et concrètes sur les points suivants :

- Activités dans le secteur de l'énergie que KBC ne souhaite plus soutenir par l'octroi de crédits ou d'assurances (domaines exclus - voir infra) ;
- L'ensemble des conditions à remplir par chaque contrepartie dans les domaines non exclus afin d'être/de rester éligible à l'octroi de crédits ou d'assurances ;

et ceci en tenant compte des caractéristiques des sources d'énergie disponibles (en particulier, l'acceptabilité environnementale), des possibilités et des limites technologiques, des tendances du marché escomptées, ainsi que des spécificités locales.

A partir de 2030, KBC s'abstiendra de tout financement, assurance ou activité de conseil pour toute entreprise du secteur de l'énergie dès lors que celle-ci a la moindre capacité de production liée au charbon.

Pour des informations détaillées, nous nous référons à [la politique d'énergie](#).

#### 4.2.5. Activités liées aux armes

KBC se montre très peu disposée à financer des activités liées à l'armement, quelles qu'elles soient. Cependant, étant donné que l'industrie de l'armement joue un rôle important en matière de défense et de sécurité, KBC n'est disposée à financer des entreprises qu'à de strictes conditions :

- activités très limitées liées à l'armement (développement, production, vente, entretien, etc., d'armes ou d'équipements liés aux armes) ;
- avec l'exigence supplémentaire que ces armes soient livrées exclusivement aux armées de l'OTAN ou aux forces de police de l'OTAN/OCDE/UE ou leur équivalent ; et
- qu'il soit clairement établi qu'aucune livraison n'est destinée à des pays sous embargo de l'ONU, de l'UE ou des États-Unis ni à des groupes armés non gouvernementaux qui ne bénéficient pas du soutien de l'ONU, de l'UE ou des États-Unis.

#### **Armes controversées**

Pour le Groupe KBC, les systèmes d'armes controversés couvrent à la fois :

- Les systèmes d'armement interdits par le droit international (et national) ;
- Les systèmes d'armement pour lesquels il existe un large consensus en faveur de leur interdiction.

Ces systèmes comprennent :

- Les armes nucléaires interdites par le Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires de 2017 ;
- Les bombes à fragmentation et les sous-munitions,<sup>1</sup> les armes chimiques ou biologiques<sup>2</sup> et les mines antipersonnel (y compris les mines Claymore) ;<sup>3</sup>
- Les armes contenant de l'uranium appauvri ou du phosphore blanc (utilisé dans les munitions incendiaires et les armes).

Les entreprises suspectées d'être impliquées dans la production et/ou le développement d'armes controversées figurent sur la liste noire de KBC : [Politique du Groupe KBC pour les entreprises figurant sur la liste noire.](#)

#### 4.2.6. Biodiversité

KBC reconnaît l'importance de la biodiversité qui contribue à la prospérité économique et à l'épanouissement de l'être humain. La nature fournit des ressources importantes à de nombreux secteurs économiques et offre des services essentiels, tels que par exemple la purification de l'eau, la protection contre les inondations, la pollinisation et la séquestration du carbone. Pour KBC, le maintien et l'exploitation durable de la biodiversité sont des conditions préalables au développement durable.

Mais la biodiversité est sous tension. La perte actuelle de biodiversité est due à :

- la fragmentation, la dégradation et la destruction de l'habitat ;
- des modes de production et de consommation non-durables, qui dépassent la capacité biologique de notre planète à se remettre de la surexploitation des forêts, des océans, des rivières et des sols, et qui causent de la pollution ainsi que le changement climatique ;
- l'introduction d'espèces invasives.

Sur base de ces considérations, KBC a mis en place une politique détaillée de la biodiversité, couvrant les domaines suivants :

- les forêts et la déforestation ;

---

<sup>1</sup>Interdites par la Convention sur les armes à sous-munitions (2008).

<sup>2</sup>Interdites à la fois par la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) et par la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (Bureau des Nations unies des affaires de désarmement)

<sup>3</sup>Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

- les zones protégées ;
- les espèces menacées et invasives ;
- la pêche ;
- le pétrole et le gaz ;
- l'huile de palme ;
- le soja ;
- le cacao ;
- le café ;
- la canne à sucre.

Pour des informations détaillées, nous nous référons à notre [politique de la biodiversité](#).

#### 4.2.7. Financement de projets

KBC ne fournira pas de financement ni un quelconque service de conseil à des projets pour lesquels le client ne veut ou ne peut se conformer aux Principes de l'Équateur.

Pour en savoir plus sur l'adhésion aux principes de l'Équateur au sein du groupe KBC, visitez le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

#### 4.2.8. Autres secteurs socialement sensibles

KBC a également défini des restrictions à l'égard d'autres secteurs socialement sensibles comme les cultures toxiques, les jeux de hasard, la production de fourrures, la production d'huile de palme, l'exploitation minière, la déforestation, l'acquisition de terres et le déplacement forcé des populations indigènes et la prostitution.

##### **Culture, production, transformation du commerce (de gros) de cultures/produits toxiques ou addictifs ou de leurs éléments essentiels**

La consommation de produits addictifs et stupéfiants a un impact négatif indéniable sur la santé et l'environnement de vie. Conformément au Tobacco Free Finance Pledge, KBC applique une politique d'exclusion stricte concernant l'industrie du tabac pour les crédits, les assurances, les investissements durables et les fonds d'investissement conventionnels de KBC Asset Management, mais aussi pour son propre portefeuille d'investissement. L'exclusion s'applique à la fabrication, à la vente en gros et au négoce des produits du tabac (qui comprennent également les cigarettes électroniques).

Les produits alcoolisés ne sont pas concernés par cette politique

## **Activités de jeu (y compris les paris sportifs et les jeux de hasard en ligne)**

KBC exclut le financement de sociétés ayant un lien concret avec ces activités. Par ailleurs, en cas d'implication mineure dans de tels secteurs, KBC n'accepte d'envisager un octroi de crédits que si les activités sont légales et que KBC peut obtenir la garantie crédible et raisonnable que le crédit ne sera pas utilisé pour ces activités spécifiques.

## **Bien-être des animaux**

KBC reconnaît que la société civile est de plus en plus préoccupée par le bien-être des animaux et que cette préoccupation est générale et légitime. KBC s'engage à veiller à ce que ses clients se conforment aux législations nationales et internationales pertinentes et aux bonnes pratiques en la matière. À cette fin, nous avons élaboré une déclaration sur le bien-être des animaux, qui énonce notre engagement et notre approche. Nous tendons ainsi à éviter tout effet négatif potentiel sur le bien-être des animaux dans le cadre de nos activités.

Pour des informations détaillées, nous nous référons à [la politique du bien-être des animaux](#).

## **Production d'huile de palme et de soja**

Eu égard aux préoccupations relatives à l'impact environnemental de la production d'huile de palme ou soja, KBC n'accepte d'envisager un octroi de crédit que si ces activités sont conformes aux Principales et Critères définis par la Table ronde pour une huile de palme durable ou par la Table ronde pour le soja durable.

## **Exploitation minière**

L'industrie minière fournit des ressources essentielles à la plupart des secteurs de l'économie, les produits miniers étant utilisés dans une large gamme d'équipements et de consommables. La demande mondiale de ressources minières augmente dans les pays en développement comme dans les pays développés. Parallèlement, les réserves minières s'amenuisent et deviennent plus difficiles d'accès. Le secteur soutient également la croissance économique dans les régions où sont menées les activités minières, en matière d'opportunités d'emploi, de production de revenus et de développement d'infrastructures.

Cependant, les activités minières peuvent exercer un impact négatif sur l'environnement et la société sur le plan des relations au sein des communautés, de la santé et de la sécurité, de l'utilisation des terres, des écosystèmes, des déchets et de la corruption.

KBC reconnaît que le secteur minier fait face à différents risques environnementaux, sociaux et de gouvernance qu'il faut mettre en balance avec le potentiel économique du secteur minier. KBC attend



donc de ses clients actifs dans des activités minières qu'ils tiennent compte de ces risques dans leurs exploitations. KBC attend également de ses clients qu'ils agissent dans le respect des lois, règlements et permis internationaux, régionaux et nationaux pertinents.

Pour des informations détaillées, nous nous référons à [la Politique de KBC en matière d'activités minières](#).

### **Déforestation**

Eu égard aux préoccupations relatives à l'impact environnemental de l'exploitation de forêts et la production de bois brut, KBC n'accepte d'envisager un octroi de crédit à ces activités :

- sur les marchés domestiques de KBC : qu'à condition qu'elles soient conformes aux règles édictées au niveau européen, national et/ou local ;
- en dehors des marchés domestiques de KBC : qu'à condition qu'elles soient conformes aux règles édictées par le Forest Stewardship Council (FSC) ou le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).

### **Acquisition de terres et déplacement force des populations indigènes**

Compte tenu des préoccupations relatives à son empreinte environnementale et sociale, en particulier à l'égard des droits des populations indigènes et de la protection de l'héritage culturel, KBC n'accepte d'envisager un octroi de crédit en vue de l'acquisition de terres qu'à condition que le principe de « consentement libre, préalable et éclairé »<sup>4</sup> soit respecté.

Seuls les projets impliquant l'acquisition de plus de 1000 hectares de terres en dehors de l'OCDE et de l'UE tombent sous le coup de cette restriction.

### **Prostitution**

Le groupe KBC exclut le financement de toute activité liée à la prostitution.

#### **4.2.9. Champs d'application des restrictions**

Les politiques générales de cette section (Le Blacklist de KBC, Droits de l'homme, Régimes controversés) s'appliqueront au sens le plus large à l'ensemble des divisions du groupe KBC, y compris à nos actifs propres. À l'échelle du groupe, les politiques sectorielles s'appliqueront à nos activités de cœur de métier en matière de prêt (par l'intermédiaire des KBC Credit Risk Standards on Sustainable & Responsible Lending), d'assurance (par l'intermédiaire du KBC Policy on Sustainable & Responsible

---

<sup>4</sup> Le consentement libre, préalable et éclairé (« Free, prior and informed consent », FPIC) exprime le principe qu'une communauté a le droit d'accepter ou non des projets ayant un impact sur des territoires qu'habituellement elle détient, occupe ou utilise d'une autre manière. Ce consentement est garanti par une procédure spécifique. Parfois ce consentement est une condition pour l'obtention d'un permis officiel pour le déploiement d'activités qui pourraient mettre en danger les populations indigènes.

Insurance) et de services de conseil (par l'intermédiaire de la politique KBC en matière de services de conseil durables et responsables<sup>5</sup>).

### 4.3. Une offre complète d'investissements socialement responsables

Depuis une dizaine d'années, KBC se profile comme un pionnier et l'un des leaders du marché des investissements socialement responsables (fonds ISR). En proposant une gamme complète de fonds ISR, KBC donne à ses clients l'opportunité d'investir dans des entreprises durables. Cela nous permet tout d'abord de limiter quelque peu l'impact négatif de nos activités sur la société et, ensuite, de contribuer à une société plus durable.

La centricité client étant au cœur de notre stratégie d'entreprise, c'est aux clients qu'il revient d'opter ou non pour des investissements ISR, mais KBC entend se concentrer davantage encore sur les investissements ISR, notamment grâce à une formation ISR optimisée à l'intention des chargés de relation concernés au sein des différents réseaux de ventes.

Pour obtenir plus de détails sur les investissements socialement responsables, visitez le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

#### **Les droits de vote (proxy voting)**

KBC Asset Management a pris ses responsabilités quant au recours aux droits de vote liés aux actions dans lesquelles les produits d'investissement de KBC Asset Management investissent. Ces droits de vote peuvent être exercés au sein des assemblées générales d'actionnaires des entreprises. KBC Asset Management a élaboré des lignes directrices pour l'exercice de ces droits de vote dans l'intérêt des investisseurs. Vous trouverez ces lignes directrices sur [www.kbcam.be](http://www.kbcam.be).

---

<sup>5</sup> La politique s'applique à tous les services de conseil fournis par KBC Securities et aux services similaires fournis par les entités KBC en Europe centrale.

## 5. NOS EQUIPES

Nos employés constituent notre capital humain et sont l'un des principaux moteurs de la création de valeur pour un bancassureur. En nous focalisant sur le recrutement, la gestion et le développement personnel de nos équipes, nous voulons leur donner l'opportunité d'exploiter au mieux leur talent et leur expérience et de s'adapter à un monde qui change à toute vitesse. Nous encourageons tous nos collaborateurs à adopter un comportement responsable, respectueux et orienté résultats. Nous avons l'ambition de réellement impliquer l'ensemble de nos effectifs dans la réalisation de notre objectif de durabilité.

Pour en savoir plus sur notre approche, visitez notre site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## 6. ENGAGEMENT VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES

Nous nous engageons auprès de l'ensemble de nos parties prenantes à définir ce qui est important, tant pour nos parties prenantes que pour KBC et comment nous pouvons créer de la valeur. Nous faisons appel à différents canaux favorisant une communication et un dialogue ouverts, transparents et durables avec nos parties prenantes. Ceux-ci incluent le Rapport annuel à la société, le Rapport annuel intégré, le Rapport de Durabilité, la [boîte mail CSR](#), le site Internet de la société et tous les autres canaux adaptés à ces fins.

Nous menons régulièrement des enquêtes auprès de nos parties prenantes, dans tous pays, afin de découvrir les sujets qui sont importants pour ces dernières et ainsi répondre à leurs attentes. Les résultats du questionnaire sont publiés dans une matrice d'ordre d'importance et utilisés comme indication pour des projets nouveaux, existants et futurs.

Pour en savoir plus sur notre engagement vis-à-vis des parties prenantes au sein du groupe KBC, visitez notre site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## 7. GOUVERNANCE EN MATIERE DE DURABILITE

### **La politique en matière de durabilité comme moteur de l'implémentation de la stratégie de durabilité du Groupe KBC**

Nous avons inscrit la durabilité aux différents niveaux du Groupe (Conseil d'administration, Direction générale, Groupe, Business & Pays), lui garantissant ainsi l'attention des plus hautes instances dans ce domaine, tout en l'intégrant largement dans nos activités. Parallèlement à notre organisation interne, nous avons mis en place des comités externes d'experts pour conseiller KBC dans les différents domaines de la durabilité.

La stratégie en matière de durabilité d'entreprise est définie par le **Comité de direction** et par le **Conseil d'administration du groupe KBC**. Le Comité de direction du Groupe a le niveau de responsabilité directe le plus élevé en matière de durabilité et rapporte deux fois par an au Conseil d'administration à propos de l'approche de la durabilité de KBC.

**Le Département de durabilité de l'entreprise** est géré par le Directeur de la durabilité de l'entreprise et rapporte en direct au CEO du Groupe. L'équipe est responsable du développement de la stratégie de durabilité à l'échelle du groupe KBC et de son déploiement au sein du groupe au sens large. L'équipe contrôle la mise en œuvre de la stratégie et informe périodiquement le Comité de direction du Groupe et le Conseil d'administration des progrès réalisés à l'aide d'un tableau de bord de la durabilité de l'entreprise.

Le **Conseil interne de durabilité (Internal Sustainability Board, ISB)** est présidé par le CEO du Groupe et composé de senior managers de toutes les entités et de tous les pays principaux ainsi que du Directeur de la durabilité de l'entreprise. L'exécution et la mise en œuvre de la stratégie de durabilité et de la sensibilisation sont organisées sous la direction du ISB.

Le Programme de financement durable (Sustainable Finance Program, SFP) a été établi, dans le cadre des efforts faits afin d'intégrer l'approche climatique au sein du groupe. Ce programme accompagne et soutient les équipes opérationnelles dans le développement de la résilience climatique, en accord avec les recommandations TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) et le plan d'action de l'Union Européenne.

Le programme est supervisé par le Sustainable Finance Steering Committee, présidé par le CFO du Groupe. La progression est discutée régulièrement au sein du ISB, du Comité de Direction du Groupe et du Conseil d'administration, notamment à l'aide du tableau de bord de la durabilité de l'entreprise. Ce dernier est utilisé chaque année afin d'évaluer l'état d'avancement du programme.

Dans tous les pays principaux, **les Départements de durabilité locaux** aident les Senior Managers du Conseil de durabilité Interne à intégrer la stratégie de durabilité dans les différents domaines d'activité et pays ainsi qu'à organiser et à communiquer sur les initiatives locales en matière de durabilité. **Les Comités CSR**, créés par pays, fournissent et valident les données non financières.

La durabilité est ancrée dans nos principales activités – la banque, l'assurance et la gestion d'actifs – au sein des trois unités opérationnelles et dans les six pays principaux.

En plus de notre organisation interne, des **comités de conseil externes** ont été mis en place, afin de conseiller KBC sur divers aspects de la durabilité. Ces comités sont composés d'experts du monde académique :

Un **Conseil externe de durabilité** conseille le Département de durabilité de l'entreprise sur les politiques et la stratégie de durabilité.

Un **Comité consultatif ISR** agit en tant qu'organe indépendant en ce qui concerne les fonds ISR et supervise la sélection de la nature socialement responsable des fonds ISR proposés par KBC Asset Management.

[La structure de gouvernance du groupe KBC en matière de durabilité.](#)

### **Tableau de bord Durabilité**

Nous assurons le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de notre stratégie de développement durable au moyen de notre "Tableau de bord Durabilité de l'entreprise".

Le Tableau de bord Durabilité de KBC intègre des paramètres qui nous permettent de suivre l'état de la durabilité au sein du Groupe KBC et de procéder aux ajustements nécessaires. Le Comité de direction et le conseil d'administration évaluent l'évolution de ces paramètres deux fois par an.

Le Tableau de Bord Durabilité de KBC a été revu en 2019 et mis à jour afin de rester en adéquation avec l'évolution de l'environnement, des exigences et de la régulation et afin que nous restions concentrés sur les thèmes pertinents. Certains indicateurs clés de performance ont été renforcés et de nouveaux objectifs concrets – liés au Sustainable Finance Program (SFP) de KBC – seront prochainement proposés et décidés.

Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble du Tableau de bord Durabilité, qui est structuré autour des quatre principes de notre stratégie d'entreprise et qui reflète nos ambitions en matière de durabilité (en anglais).

